

Fiche de données de Sécurité

Produit: CARBURANT SPECIAL HT EtOH Page: 1/6
FDS N°:33803-33 Version :2.00 Version du :2006-05-05
Cette fiche annule et remplace la fiche du :2004-04-06

ETIQUETTE DU PRODUIT

ETIQUETAGE (d'usage ou CE): Concerné

Symboles :



Symboles : Xn Nocif F Facilement inflammable

Contient : éthanol
Dénaturant Complet

Phrases de risque : R-11 Facilement inflammable.
R-20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Conseils de prudence : S-2 Conserver hors de la portée des enfants.
S-9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S-13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S-16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S-36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S-46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S-51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S-56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

ETIQUETAGE TRANSPORT: Concerné voir rubrique 14

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : CARBURANT SPECIAL HT EtOH
Autres produits concernés : BIOETHANOL, CB 156 A, SPB E 100
Utilisation Commerciale : Utilisation EXCLUSIVE pour l'alimentation des moteurs à allumage commandé
Fournisseur : TOTAL ADDITIFS ET CARBURANTS SPECIAUX
Place du Bassin
69700 Givors
Tél: 33 (0) 4 72 49 27 00
Fax: 33 (0) 4 78 07 92 49
N° d'appel d'urgence : Centres Antipoison en France : - PARIS : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cédex 10 , Tel : 01.40.05.48.48. - MARSEILLE : Hopital Salvator, 249 bd Ste Marguerite 13274 Marseille cedex 5, Tel : 04.91.75.25.25. - LYON : Hopital Hédouard Herriot, 5 place d'Arsonvil, 69437 Lyon cedex 3, Tel : 04.72.11.69.11. - NANCY : Hopital central, 29 Av du Mal De Latre de Tassigny, 54000 Nancy, Tel : 03.83.32.36.36 ou le SAMU : Tel (15) ORFILA / Tel : 01.45.42.59.59
Voir coordonnées locales en fin de fiche :
Fabricant : TOTAL ADDITIFS ET CARBURANTS SPECIAUX
Place du Bassin
69700 Givors
Tél: 33 (0) 4 72 49 27 00
Fax: 33 (0) 4 78 07 92 49

Fiche de données de Sécurité

Produit:

CARBURANT SPECIAL HT EtOH

Page: 2/6

FDS N°:33803-33

Version :2.00

Version du :2006-05-05

Cette fiche annule et remplace la fiche du :2004-04-06

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets néfastes sur la santé : Irritant pour les yeux.
Nocif en cas d'ingestion.

Dangers physico-chimiques : Facilement inflammable.

Classification du produit : Facilement inflammable: F.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants contribuant aux dangers	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
éthanol	200-578-6	64-17-5	60-100 %	F	R-11
Dénaturant Complet	-	-	1-5 %	T ,F	R-11, 39/23/24/25

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases R :

4. PREMIERS SECOURS

Généralités : En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence.

Inhalation : Emmener la victime immédiatement à l'air frais. Pratiquer le bouche-à-bouche si la respiration est arrêtée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Si immédiatement disponible, faire boire du lait plutôt que de l'eau. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : - Appropriés : Mousse, CO2, poudre et éventuellement eau pulvérisée additionnée si possible de produit mouillant.
- Déconseillés : Mousse spéciale, haute teneur en protéines.

Méthodes particulières d'intervention : Diluer le liquide en feu avec de grandes quantités d'eau.

Dangers spécifiques : Facilement inflammable. Peut former des mélanges explosifs ou toxiques avec l'air. Peut exploser si chauffé, exposé aux flammes ou aux étincelles. Peut se déplacer sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et produire un retour de flamme. Explosions des vapeurs et risque de toxicité à l'intérieur, à l'air libre et dans les égouts.

Protection des intervenants : Port obligatoire d'un équipement individuel de protection respiratoire et des vêtements de protection contre l'incendie (casque, manteau, pantalon, bottes et gants adéquats)

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Port obligatoire d'un équipement individuel de protection respiratoire et de vêtements de protection appropriés.

Mesures après fuite/épandage : Concevoir les installations pour éviter la pollution des eaux et du sol.

Fiche de données de Sécurité

Produit: CARBURANT SPECIAL HT EtOH Page: 3/6
FDS N°:33803-33 Version :2.00 Version du :2006-05-05
Cette fiche annule et remplace la fiche du :2004-04-06

Méthodes de nettoyage : Recueillir avec un absorbant non combustible. Rincer à l'eau. Construire une digue si une quantité importante de produit a été répandue. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en conteneur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :

Prévention de l'exposition des travailleurs : Assurer une ventilation suffisante en cas de risque de formation de vapeurs, fumées, brouillards ou d'aérosols.

Prévention des incendies et des explosions : Eviter la proximité de flammes ou d'étincelles. Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles.

Précautions : Éviter les acides, l'humidité et les produits combustibles. Lire et suivre les recommandations du fabricant.

STOCKAGE :

Conditions de stockage : Stocker à température ambiante, à l'abri de la chaleur et de toute source d'ignition.

Matières incompatibles : Réaction dangereuse avec les agents oxydants (les chlorates, les nitrates, les permanganates...) Tenir à l'écart des halogènes, métaux en poudre, hydrocarbures, charbons.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Prévoir une bonne ventilation.

VME 8 heures : 1900 mg/m³

VLE 15 min : 9500 mg/m³

Référence : VLEP.

Composant	N°. CAS	Référence	VME 8 h	VLE 15 mn	Date
éthanol	64-17-5	VLEP.	1900 mg/m ³	9500 mg/m ³	

Protection des mains : Utiliser des gants de protection en: Néoprène.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Protection de la peau et du corps autre que les mains : Appliquer des contrôles d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air à un taux acceptable. Installer une douche oculaire, et laver rapidement. Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau. Porter un masque respiratoire à tuyau dans les zones confinées.

Mesures d'hygiène du travail : Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Retirer rapidement tout vêtement mouillé. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Utiliser une crème pour les mains pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Jaunâtre.

Odeur : Alcoolisée.

Fiche de données de Sécurité

Produit: CARBURANT SPECIAL HT EtOH Page: 4/6
FDS N°:33803-33 Version :2.00 Version du :2006-05-05
Cette fiche annule et remplace la fiche du :2004-04-06

Masse volumique :	790 - 820 kg/m ³ Température (°C) 20
Point d'éclair :	12 ° C (NF EN 22719)
Température d'auto-inflammation :	425 ° C
Limite d'inflammabilité - inférieure (%) :	3.5
Limite d'inflammabilité - supérieure (%) :	19
Densité de vapeur :	1.59
Pression de vapeur :	59 mbar Température (°C) 20
Solubilité :	Miscible avec l'eau. Soluble dans: Solvants organiques (la plupart).
Vitesse d'évaporation :	3.10

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.
Conditions à éviter :	Éviter chaleur, flammes et autres sources d'ignition.
Matières à éviter :	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO ₂ , hydrocarbures variés, oxydes de soufre, aldéhydes et des suies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE - EFFETS LOCAUX :

Inhalation :	DL50. Voie orale. Rat. 5628 mg/kg Dénaturant
Contact avec la peau :	cutanée DL50(Lapin) 15800 mg/kg Dénaturant
Contact avec les yeux, commentaires:	Irritant pour les yeux
Ingestion, commentaires:	Nocif en cas d'ingestion.

TOXICITE CHRONIQUE OU A LONG TERME :

Inhalation :	Somnolence, étourdissements, perte d'orientation, vertiges.
Informations médicales :	Troubles convulsifs, problèmes du système nerveux central.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :	CL50 24 heures. poisson 11100 mg/l Ethanol CL50 5 jours. algue 12000 mg/l Ethanol CL50 poisson 100 mg/l Dénaturant CE50 Algue > 100 mg/l Dénaturant
Mobilité :	- Eau : Le produit est soluble. - Sol et sédiments: Le produit peut s'infiltrer dans le sol.
Persistance et dégradabilité :	Facilement biodégradable.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des déchets :	Remettre à un éliminateur agréé.
---------------------------	----------------------------------

Fiche de données de Sécurité

Produit: CARBURANT SPECIAL HT EtOH Page: 5/6
FDS N°:33803-33 Version :2.00 Version du :2006-05-05
Cette fiche annule et remplace la fiche du :2004-04-06

Reliquats/produits de rinçage : Incinérer dans une chambre de combustion adéquate. Collecter avec un absorbant, placer dans des récipients en carton et incinérer. Empêcher l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol. Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et respecter les normes locales.

Elimination des emballages souillés : Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N°ONU : 1170
Désignation officielle de transport (nat.) : LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A.
Etiquettes de transport :



Route (ADR)/Rail(RID) :
Classe : Classe 3: Liquides inflammables.
Code de classification : F1
N° d'étiquette : 3
Code danger : 33 Liquide très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).
Groupe d'emballage : II
Fluvial (ADNR) :
Classe : 3
Code de classification : F1
N° d'étiquette : 3
Groupe d'emballage : II
Mer (IMO/IMDG) :
Classe : 3
N° d'étiquette : 3
Polluant marin : Non.
Groupe d'emballage : II
Air (OACI/IATA) :
Classe : 3
N° d'étiquette : 3
Groupe d'emballage : II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles :

Fiche de données de Sécurité

Produit:

CARBURANT SPECIAL HT EtOH

Page: 6/6

FDS N°:33803-33

Version :2.00

Version du :2006-05-05

Cette fiche annule et remplace la fiche du :2004-04-06



Symboles :

Xn Nocif F Facilement inflammable

Contient :

éthanol
Dénaturant Complet

Phrases de risque :

R-11 Facilement inflammable.
R-20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Conseils de prudence :

S-2 Conserver hors de la portée des enfants.
S-9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S-13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S-16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S-36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S-46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S-51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S-56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Directives européennes :

1999/45/CE

Réglementation Française :

16. AUTRES INFORMATIONS

Explications relatives aux phrases R, partie 2 :

R-11 Facilement inflammable.
R-39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

*Date de révision:

2006-05-05

*Annule et remplace la fiche du:

2004-04-06

Les modifications effectuées sur les dernières FDS sont signalées par le signe *.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.